

POLITIQUE A 11

Comités consultatifs sur les programmes

Approuvée par : Conseil d'administration
Date d'entrée en vigueur : 12/06/1999
Remplace : NA
Date de la dernière révision : 04/02/2026
Date de la prochaine révision : 2031
Secteur : Conseil d'administration
Responsable : Présidence

Politique de référence : [Lien à la politique](#)

Objectif

Chaque programme ou groupe de programmes apparentés doit avoir un comité consultatif relevant du conseil d'administration du Collège Boréal.

Portée

La présente politique s'adresse aux membres du personnel du Collège Boréal rattachés aux programmes d'études.

Définitions

Mot/terme	Définition

Énoncé

Dans le cadre de l'article 27 du Règlement administratif No 1 du conseil d'administration, adopté le 24 septembre 1994 et modifié les 14 juin 2009, 18 octobre 2011, 16 octobre 2012 et 19 mars 2013, le conseil d'administration mandate la présidence du Collège Boréal d'élaborer et de mettre en œuvre la directive à l'égard de ladite politique.

Le Collège Boréal tient à ce que ses programmes d'études soient de la plus haute qualité. Il bénéficiera grandement, à cette fin, de l'appui des membres des comités consultatifs.

Les comités consultatifs de programme constituent des liens directs avec les collectivités. Par l'entremise des industries, des entreprises, des établissements scolaires et des divers organismes, le Collège Boréal s'assure que ses programmes répondent aux exigences des normes provinciales, de la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire (CEQEP), du marché du travail et la collectivité externe.

Les comités consultatifs ont le mandat de :

1. Participer à l'élaboration, la révision et l'étude du contenu d'un programme afin qu'il réponde aux exigences de la collectivité, des normes provinciales, du monde des affaires et de l'industrie;
2. Participer à l'évaluation du programme en tenant compte des besoins ressentis sur les plans local, provincial et national, voire international;
3. Faire des recommandations quant à la nécessité de créer de nouveaux programmes, liés au même domaine, qui répondent aux besoins de la communauté.

Politiques connexes

Matériel connexe

Annexes – Documentation à l'appui